

1 **Rapport d'activité**  
2 **janvier 2014–décembre 2015**  
3 **SNES-FSU Aix-Marseille**

4  
5 Tous les deux ans, les syndiqués sont appelés à se prononcer sur le bilan de l'activité du SNES.

6 Les congrès se dérouleront ensuite en mars et en avril. Enfin, en mai, auront lieu les élections internes des directions  
7 du SNES, pour un mandat de deux ans. Nous vous invitons à faire vivre la démocratie au sein du SNES en organisant  
8 le débat et le vote dans votre section syndicale. Le vote du rapport d'activité se déroulera du 19 janvier au 12 mars.  
9 Vous trouverez ci-dessous le rapport d'activité académique, qui ne reprend pas tous les éléments contenus dans le  
10 rapport d'activité national.

11  
12 Pratiquer, comme nous le souhaitons, un syndicalisme unitaire et majoritaire ne  
13 va pas de soi dans la société duale où nous vivons aujourd'hui. C'est ce constat qui  
14 traverse l'ensemble de ce rapport d'activité qui couvre la période allant de janvier  
15 2014 à décembre 2015.

16  
17 **Une société fracturée**

18 Les conséquences de la crise continuent de se répandre dans la société, sans que  
19 l'alternance politique de 2012 n'ait manifestement permis d'en atténuer les  
20 effets. Le chômage de masse persiste, les inégalités sociales s'accroissent. Si l'on  
21 excepte l'année 2013 où la hausse des impôts a momentanément permis  
22 d'inverser la tendance, un fossé se creuse entre les classes supérieures ou  
23 moyennes supérieures, qui tirent profit de la mondialisation et de la libéralisation  
24 de l'économie et les autres : classes moyennes qui consacrent toutes leurs  
25 ressources au strict nécessaire, classes populaires qui s'enfoncent dans la  
26 précarité et la relégation sociale. Les fonctionnaires, les enseignants, font le grand  
27 écart entre ces deux mondes, confrontés qu'ils sont aux effets de la crise sur la  
28 population dans l'exercice de leurs missions, au sentiment de déclassement dans  
29 la réalité de leur fiche de paye et au mépris des élites politiques et économiques à  
30 leur égard dans leurs aspirations à la reconnaissance sociale.

31  
32 **La politique ne répond plus aux aspirations populaires**

33 Avec un système politique où l'abstention chronique touche près d'un électeur  
34 sur deux, les partis de gouvernement semblent avoir renoncé à répondre aux  
35 besoins des catégories les plus fragilisées par la situation économique du pays,  
36 pour ne s'adresser qu'aux inclus qui ont tout à gagner aux réformes libérales qui  
37 se succèdent depuis le Pacte de compétitivité de janvier 2014. Le sentiment  
38 d'abandon qui prédomine dans les milieux populaires, nourrit le ressentiment à  
39 l'égard du système politique et économique, le populisme, les idées  
40 réactionnaires, le racisme et la xénophobie.

41 Les élections régionales de décembre 2015 sont un nouveau révélateur du gouffre  
42 au bord duquel nous nous trouvons, alors que l'ascendant idéologique que  
43 l'extrême-droite a pris dans le débat public entraîne les autres partis dans une  
44 dérive droitière problématique. Le SNES-FSU a pris ses responsabilités en  
45 s'adressant aux collègues avant le premier tour et entre les deux tours ([lire ici](#)).

46  
47 **Une société sous les coups de boutoirs**

48 Ces fractures ne peuvent d'autant moins perdurer qu'elles sont instrumentalisées  
49 par les mouvements terroristes pour déstabiliser notre pays. Les attentats commis  
50 sur le sol français par les groupes terroristes basés au Moyen-Orient visent à  
51 exporter la guerre civile que connaissent ces pays déstabilisés par les guerres  
52 entreprises après le 11 septembre, par les luttes d'influences des puissances  
53 régionales, par la structure sociale extrêmement inégalitaire de ces territoires  
54 gangrenés par la captation des ressources pétrolières par une oligarchie.

55 Les attentats du 13 novembre 2015 ont imposé une réponse en termes de sûreté  
56 publique et de sûreté nationale. Mais le SNES-FSU Aix-Marseille a appelé très tôt à  
57 la vigilance face à certains excès sécuritaires (interdiction des manifestations,  
58 prolongation pour 3 mois de l'état d'urgence). Nos interventions publiques

59 [\(comme ici\)](#) ont eu pour objet de contribuer à lutter contre le repli identitaire, la  
60 montée de la xénophobie, l'amalgame entre les populations supposées de  
61 confession ou de culture musulmanes et les terroristes. Nous entendons prendre  
62 notre part dans la défense des libertés publiques et la promotion d'une société de  
63 liberté, d'égalité et de fraternité.

64

### 65 **Le syndicalisme interprofessionnel divisé et inaudible**

66 Alors qu'il devrait être un facteur de rassemblement des salariés, plus encore  
67 dans ce contexte délétère, le syndicalisme cultive ses divisions et se déchire. Pour  
68 l'illustrer, nous pourrions évoquer le fait qu'à Marseille, en janvier 2015, après les  
69 attentats qui ont ensanglanté la Nation, il n'y a pas eu une, mais deux  
70 manifestations : une le samedi 10 janvier à l'appel d'organisations syndicales,  
71 politiques et associatives, et une autre le dimanche 11 janvier dans le cadre de la  
72 marche républicaine. Le SNES-FSU, prenant acte de l'impossibilité de réunir ces  
73 deux marches, a appelé à participer aux deux [\(lire ici\)](#).

74 Au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, l'unité républicaine n'a pas  
75 résisté le temps du deuil national de trois jours, et la surenchère politicienne s'est  
76 exprimée sans retenue dès le dimanche 15 novembre.

77 Au moment des élections régionales de décembre 2015, il n'a pas été possible de  
78 réunir les principales organisations syndicales de notre région autour d'un appel  
79 commun initié par la FSU [\(lire ici\)](#).

80 Le syndicalisme s'est enfermé dans la division syndicale au niveau  
81 interprofessionnel entre soutiens du libéralisme et pourfendeurs de l'austérité. Il  
82 peine à peser sur les choix.

83 La démarche de la FSU a permis cependant des regroupements partiels sur  
84 lesquels nous devons nous appuyer pour reconstruire le mouvement social.

85

### 86 **Le service public d'éducation: institution de la république ou réseau 87 d'établissements autonomes franchisés?**

88 Dans cette situation, le SNES-FSU Aix-Marseille a pesé pour une application de la  
89 loi d'orientation Peillon de 2013 qui permette de relever les défis collectifs  
90 auxquels notre société est confrontée. "Il faut plus d'école!" écrivions le 15 janvier  
91 2015 [\(lire ici\)](#).

92 Notre action a d'abord visé à contrecarrer le remodelage du système éducatif au  
93 moyen de l'autonomie. Nous considérons l'éducation comme une Institution de la  
94 République qui doit viser l'égalité d'accès aux savoirs et aux qualifications. Or,  
95 l'approche libérale en vogue tant sous le Ministère Vallaud-Belkacem que sous  
96 celui de Chatel, tend à réorganiser le système éducatif comme un réseau  
97 horizontal d'établissements autonomes, incités à promouvoir leur propre  
98 politique d'établissement et à se distinguer des autres pour tirer leur épingle du  
99 jeu dans un système éducatif livré à la concurrence et au consumérisme [\(lire ici\)](#).

100 Face à cela, le SNES-FSU Aix-Marseille a entrepris une campagne de formation des  
101 militants, par le biais de stages académiques, de demi-journées de proximité, ou  
102 de réunions dans les établissements, pour lutter contre les forces centrifuges là où  
103 elles s'expriment. Nous visons trois objectifs : revitaliser les conseils  
104 d'administration en tant qu'organes délibératifs, améliorer la connaissance des  
105 textes réglementaires et des points d'appui qu'ils offrent face aux managers, et  
106 disputer le terrain de la légitimité pédagogique aux gestionnaires qui l'ont  
107 préempté, y compris dans les instances pédagogiques de l'établissement. Citons à  
108 titre d'exemples le stage du 12 février au collège Roumanille d'Avignon, celui du  
109 10 novembre 2015 à Digne qui connut un succès de participation tel qu'il fallut le  
110 renouveler le 8 décembre à Manosque, ou encore le stage sur les missions liées  
111 du 15 octobre 2015 à Marseille [\(lire ici\)](#).

112 Dans les instances, et en particulier dans les CTS départementaux, nous avons  
113 mené une action conjointe dans les quatre départements pour imposer aux  
114 DASEN une plus grande transparence dans la répartition des DGH entre collèges

115 et un respect de la typologie académique en cinq catégories. Cela s'est soldé par  
116 un vote unanime défavorable contre les répartitions de DGH entre les collègues,  
117 unité syndicale sans précédent dans ces instances.

118

### 119 **Refuser l'atomisation, refuser Collège2016**

120 La dénonciation de l'autonomie, c'est la raison première de notre opposition à la  
121 réforme Collège2016 défendue par Najat Vallaud-Belkacem. Collège2016 est  
122 d'abord une réforme de structures qui fragilise le cadre commun et renvoie au  
123 local les arbitrages pédagogiques, la gestion de la pénurie et la différenciation des  
124 enseignements en fonction du public accueilli. Ce faisant, Collège2016 met en  
125 place une organisation technocratique de la vie pédagogique des équipes, au  
126 moyen de coordonnateurs et de conseils de toutes sortes, et d'une inflation du  
127 temps passé en réunions.

128 Dès le mois de mars 2015 ([lire ici](#)), nous avons réuni les militants dans un stage de  
129 deux jours en avril ([lire ici](#)), faisant suite aux journées Métiers de novembre 2014,  
130 pour analyser le projet ([lire ici](#)) et mobiliser en vue de la grève du 19 mai 2015  
131 ([exemple ici](#)) qui a été majoritaire ([lire ici](#)) dans notre académie ([lire ici](#)). La fin de  
132 non-recevoir opposée par le gouvernement dès le 20 mai 2015 nous a convaincus  
133 que nous étions entrés dans un conflit de longue haleine dans lequel nous devons  
134 articuler des temps forts permettant de scander la mobilisation (grève du 11 juin  
135 2015 ([lire ici](#)), du 17 septembre 2015 ([lire ici](#)), manifestation nationale à Paris le  
136 samedi 10 octobre à laquelle une délégation de cent collègues a participé) avec  
137 des mobilisations ancrées dans les établissements.

138 Le SNES-FSU Aix-Marseille a été ainsi à l'initiative de deux actions qui ont  
139 fortement marqué la lutte contre Collège2016 : la soirée des collèges ([lire ici](#)) du  
140 jeudi 4 juin 2015 ([exemple ici](#)), au cours de laquelle nous avons appelé les sections  
141 syndicales d'établissement à organiser des débats publics avec les parents  
142 ([exemple ici](#)), et l'opération Grains de Sable ([voir le storify ici](#)) qui a atteint son  
143 apogée le mercredi 25 novembre ([exemple ici](#)) lors de la première journée de  
144 travail sur la mise en œuvre de la réforme ([lire ici](#)). Cette stratégie a permis au  
145 mouvement de rebondir (voir ce qu'en disent les inspecteurs : [lire ici](#)), malgré un  
146 rythme trop rapide des journées nationales d'action à la rentrée 2015 ([lire ici](#)).

147 Nous avons été soucieux de maintenir un cadre intersyndical large, mais aussi  
148 d'associer les parents à nos actions, établissement par établissement,  
149 département par département. Le communiqué commun SNES - FCPE dans les  
150 Bouches-du-Rhône et dans les Alpes de Haute-Provence a eu un retentissement  
151 national ([lire ici](#)).

152

### 153 **Défendre et promouvoir l'éducation prioritaire**

154 Les rentrées 2014 et 2015 ont donné lieu à la relance Peillon de l'éducation  
155 prioritaire. Notre action a porté ses fruits comme le montre l'amélioration du  
156 régime indemnitaire et de la reconnaissance des sujétions liées à l'exercice en  
157 REP+ au moyen de la pondération.

158 Le SNES-FSU Aix-Marseille est intervenu selon plusieurs axes, souvent dans un  
159 cadre intersyndical. Il a tout d'abord apporté son soutien aux équipes des  
160 établissements REP+ préfigurateurs pour imposer une lecture de la pondération  
161 REP+ qui soit la plus favorable possible et pour résister à l'instrumentalisation du  
162 temps libéré pour de nouvelles charges de travail ([lire ici](#)). Il a ensuite œuvré ([lire](#)  
163 [ici](#)) pour que la refonte de la carte de l'éducation prioritaire se fasse dans un cadre  
164 moins contraint ([lire ici](#)) et selon des critères objectifs ([lire ici](#)). Il a enfin porté la  
165 problématique des moyens pour que cette relance ne se fasse pas par  
166 redéploiement : l'édito "+17 emplois à la rentrée 2014? Mazette !" ([lire ici](#)) de  
167 janvier 2014 alertait sur les conditions de préparation de la rentrée 2014,  
168 conditions qui ont entré le mouvement sur les DGH dans les collèges de  
169 l'académie de février 2014 "Ils déshabillent l'éducation? Défendons le tissu  
170 éducatif!" ([lire ici](#)). A ce jour, une question reste en suspens, celle du devenir des

171 lycées ZEP ([lire ici](#)). Sans notre action, ils auraient été déclassés à la rentrée 2015  
172 ([lire ici](#)).

173

#### 174 **Un nouveau cadre statutaire, des luttes qui se poursuivent**

175 Au niveau académique, le travail de nos élus représentant les personnels dans les  
176 instances académiques a permis l'adoption d'un nouveau barème pour l'accès à la  
177 hors-classe des professeurs certifiés et CPE. Ce barème permet une meilleure  
178 prise en compte de l'expérience acquise au cours de la carrière, de l'exercice en  
179 ZEP, et améliore le taux d'accès à la hors-classe pour tous. En 2015, 84% des  
180 collègues ayant achevé leur carrière en classe normale ont été promus, ce qui est  
181 un taux de promotion record. Dans les commissions, nous avons permis la  
182 promotion effective à la hors-classe de centaines de collègues qui sans notre  
183 action, auraient été bloqués.

184 Les "groupes Métiers" que Vincent Peillon a organisés pour passer en revue les  
185 missions des différents corps de l'éducation nationale ont conduit à la rédaction  
186 d'un nouveau décret statutaire sur les Obligations réglementaires de service des  
187 enseignants. L'action du SNES-FSU dans ces groupes a permis aux COPSy  
188 d'avancer vers la hors-classe dans le cadre d'un nouveau corps de psychologues  
189 de l'éducation nationale, d'affirmer que tout professeur a vocation à accéder à la  
190 hors-classe. Elle a permis aux agents non-titulaires d'obtenir une amélioration de  
191 leurs conditions de recrutement et des règles de classement des stagiaires ex-  
192 non-titulaires (suppression de la règle du butoir). Elle a contraint le ministère à  
193 initier le travail en vue de l'élaboration d'une grille indiciaire de référence pour les  
194 agents non-titulaires.

195 Le décret statutaire du 20 août 2014 reprend les éléments structurants du décret  
196 de 1950 (définition du service en heures d'enseignement hebdomadaire, maxima  
197 de service) et institue le travail invisible de préparation des cours, de correction  
198 des copies, de travail en équipe de classe ou en conseil d'enseignement. En outre,  
199 l'action du SNES-FSU a permis une meilleure prise en compte des contraintes de  
200 l'exercice en REP ou en service partagé. La pondération lycées remplace l'heure de  
201 première chaire, sujette à toutes les manipulations de la part des managers.

202 Le SNES-FSU Aix-Marseille a mené une vaste campagne d'information autour de  
203 ce nouveau cadre réglementaire pour aider les équipes pédagogiques à utiliser les  
204 points d'appui qu'il présente pour résister à l'offensive managériale que nous  
205 connaissons depuis 10 ans, qui vise à modifier notre conception du métier, à  
206 prescrire nos pratiques et à mettre notre activité sous le contrôle des  
207 gestionnaires. Les heures d'information syndicales menées sur cette question ne se  
208 comptent plus, la foire aux questions publiée sur notre site a eu 3 631 visites ([lire](#)  
209 [ici](#)) et les stages de formation syndicale ont réuni plusieurs centaines de  
210 personnes.

211 Ce travail de mise en évidence du fait que les pratiques des équipes de direction  
212 vont bien au-delà de ce que permettent les textes s'est poursuivi au moment de la  
213 répartition des IMP ([lire ici](#)) et au moment des formations imposées ([lire ici](#)).

214

#### 215 **Elections professionnelles 2014 : un résultat décevant**

216 Si nous sommes parvenus à réguler les velléités managériales dans les  
217 établissements où les collègues se sont mobilisés pour défendre leurs droits, nous  
218 avons buté sur l'instrumentalisation électoraliste que nos concurrents ont pu faire  
219 de ces nouveaux décrets. Les élections professionnelles de décembre 2014 ont  
220 donné lieu à une campagne électorale, sur les mails et sur le terrain, qui n'honore  
221 pas un certain syndicalisme.

222 De plus, le rejet profond de la politique gouvernementale a contribué à détourner  
223 nos collègues des débats collectifs, de l'action syndicale et du vote. Le refus  
224 obstiné des gouvernements de François Hollande de procéder à l'urgente  
225 revalorisation des carrières que nous exigeons tous, pèse lourdement. Nombreux  
226 sont les électeurs qui ont utilisés les élections professionnelles de décembre 2014

227 pour signifier leur désarroi, tant au gouvernement qu'au syndicat majoritaire ([Lire](#)  
228 [ici](#)).

229 Il s'en est suivi, dans un contexte de participation toujours aussi faible depuis la  
230 dématérialisation du vote (42%), un recul de 8 points et de près de 500 voix pour  
231 les listes auxquelles nous participions ([Lire ici](#)). Ce recul a certainement convaincu  
232 le gouvernement qu'un bastion syndical était en train de tomber et qu'il pouvait  
233 pousser les feux, sur l'autonomie, le management et l'école du socle.

234

### 235 **Mais une vitalité syndicale qui ne se dément pas**

236 Mais les faits démentent ce pronostic. Le mouvement que nous menons depuis  
237 plus de six mois contre la réforme du collège, dans un cadre intersyndical large,  
238 montre que la profession partage nos analyses et se saisit des nouvelles formes  
239 d'action que nous proposons, par exemple dans le cadre de GrainS de sable. La  
240 syndicalisation au SNES-FSU à la fin de l'année scolaire 2014/2015 est comparable  
241 à celle de fin 2012/2013.

242 Malgré le recul que nous avons subi aux élections de décembre 2014, le SNES-FSU  
243 Aix-Marseille reste avec 3500 voix et 47.4% des suffrages exprimés le syndicat de  
244 référence dans l'académie. Le SNES-FSU Aix-Marseille est la cheville ouvrière de  
245 l'intersyndicale académique du second degré et ce sont nos analyses et  
246 propositions qui structurent le travail des représentants des personnels dans les  
247 instances.

248 Durant la période sur laquelle porte ce rapport d'activité, nous avons en outre eu  
249 la lourde charge d'accueillir le congrès national du SNES en avril 2014 au Parc  
250 Chanut. Cet épisode a permis de conforter une équipe de deux cents militants,  
251 renouvelée, jeune et paritaire, qui depuis anime la vie syndicale sur le terrain avec  
252 un dévouement, une honnêteté et un sérieux, sur lesquels les syndiqués et les  
253 sympathisants savent pouvoir compter à chaque instant.

254

255 *Le secrétariat général du SNES-FSU Aix-Marseille :*  
256 *Laurent Tramoni, Séverine Vernet, Julien Weisz, Caroline Chevé, Magali Bailleul*

257

258 *Rappel : Stéphane Rio a été secrétaire adjoint du SNES-FSU Aix-Marseille jusqu'en*  
259 *juin 2014*

260

261

## 262 **Compléments au rapport d'activité**

### 263 **Présentés par le secrétariat académique élargi**

264

#### 265 **Rapport d'activité ESPE**

266 En 2013, le rétablissement de la formation initiale des enseignants est  
267 l'aboutissement d'une lutte syndicale essentielle qui a débuté en 2010. Le  
268 SNES-FSU Aix-Marseille a pesé sur la création de ces ESPE en suivant  
269 dans un premier temps la mise en place du M1, puis celle du M2 ([lire ici](#)).

270 Le rétablissement de la formation des enseignants s'est accompagné de  
271 nombreux écueils liés à la conception d'un master en alternance :

272 En M1, le SNES-FSU Aix-Marseille s'est battu pour que l'ESPE axe au  
273 maximum le contenu des UE sur la préparation des écrits du concours,  
274 plutôt que sur une préprofessionnalisation, qui dans la première année, a  
275 pris trop d'importance. Il est intervenu dans les conseils consultatifs de  
276 l'ESPE pour porter ces revendications, au côté des étudiants afin que  
277 préparation au concours et dimensions professionnelle soient davantage  
278 en cohérence.

279 Avec la mise en œuvre du Master 2, c'est toute la logique de l'alternance  
280 entre stage en responsabilité, validation des UE dans le cadre de la  
281 formation et enjeu de titularisation qu'il a fallu appréhender. Le SNES-FSU

282 Aix-Marseille est intervenu au côté des stagiaires dans leur mouvement de  
283 protestation pour dénoncer la charge de travail et la pression trop lourde  
284 exercée dans le cadre de l'ESPE. Les revendications portées ont en partie  
285 été entendues puisque le nombre d'évaluations a considérablement baissé  
286 cette année, bien qu'il y ait des différences importantes selon les parcours.

287 Cette année, les revendications du SNES-FSU Aix-Marseille ont porté sur  
288 l'adaptation des contenus et des parcours de formation aux différents  
289 profils des stagiaires. En effet, les parcours antérieurs sont encore trop mal  
290 appréciés par la commission académique et nombre de stagiaires ne  
291 trouvent pas leur compte dans la formation dispensée.

292 Concernant le stage en responsabilité, le SNES-FSU Aix-Marseille s'est  
293 battu pour que les postes réservés aux stagiaires ne soient pas en REP+,  
294 et le moins possible en REP. Il a également milité pour qu'une véritable  
295 formation soit mise en place pour les tuteurs afin que ceux-ci soient  
296 intégrés à l'ESPE dans leur rôle de formateur.

297

### 298 **Le SNES et l'Education prioritaire**

299 Le SNES-FSU Aix-Marseille s'est engagé aux côtés des enseignants en  
300 REP+ pour que la pondération contribue à une amélioration réelle des  
301 conditions de travail pour les enseignants, au bénéfice des élèves.

302 A la rentrée 2014, l'action du SNES-FSU auprès des 10 établissements  
303 préfigurateurs de l'Académie a permis de stopper les velléités de chefs  
304 d'établissement désireux d'imposer des temps de concertation et d'alourdir  
305 la charge de travail des enseignants, au mépris des textes ministériels.

306 Afin de préparer au mieux la rentrée 2015 pour les 33 collèges REP+ de  
307 l'Académie, le SNES-FSU Aix-Marseille a organisé une large campagne  
308 d'information syndicale. Les enseignants ont pu être informés des enjeux  
309 liés à la mise en place de la pondération : conséquences de la pondération  
310 sur les calculs d'heures pour la ventilation de la DGH, organisation du  
311 temps dégagé par la pondération laissée à l'initiative des personnels,...  
312 Parallèlement, notre action a permis la construction ou la consolidation de  
313 sections syndicales dans certains établissements REP+ de Marseille.

314 Depuis le mois de septembre 2015, le SNES-FSU Aix-Marseille continue à  
315 intervenir là où les textes ne sont pas respectés, et reste aux côtés des  
316 enseignants pour faire respecter leurs droits et s'opposer à toute tentative  
317 managériale.

318

### 319 **Le suivi des lycées**

320 Ecarté d'emblée des objectifs prioritaires du Ministère, le lycée n'a pas fait  
321 l'objet au cours de la période d'une actualité particulière, à rebours de la  
322 revendication d'ouvrir le bilan de la réforme Chatel. Pourtant cette réforme  
323 continue de faire ressentir ses effets délétères sur les personnels comme  
324 sur les élèves, et échoue à atteindre les objectifs fixés notamment de  
325 rééquilibrage des voies et des séries, ce que démontrent les chiffres dans  
326 notre académie.

327 Nous avons continué notre action auprès des collègues sur les dossiers à  
328 compétence académique. Nous nous sommes efforcés d'appuyer les  
329 revendications des collègues de LV liées à la réforme du baccalauréat mais  
330 pas seulement : constitution d'une banque de donnée, organisation  
331 d'épreuves avec échanges d'élèves, mais aussi réaffirmation du volontariat  
332 pour les certifications.

333 Nous avons continué notre travail de soutien des collègues de STI2D en  
334 appelant le Rectorat à une vigilance accrue auprès de ces collègues par le  
335 biais du CHSCT et en veillant au maintien des moyens de formation  
336 continue. Les évolutions concernant la carte des formations, notamment en  
337 BTS ont fait l'objet de toute notre attention. Le combat victorieux contre le  
338 transfert du BTS AVA du lycée Jean Perrin au LP Mistral en est l'exemple  
339 le plus parlant, mais les principales menaces sont à venir.

340 En accompagnant les élus en CA dans la préparation de la rentrée dans  
341 leurs établissements, nous les avons aidés dans leur travail pour imposer les  
342 choix des équipes, pour préserver les conditions de travail des collègues et  
343 la qualité du service public en lycée. Les remontées régulières de la  
344 situation auprès du SNES national permettent aujourd'hui de porter dans  
345 les réunions de bilan de la réforme du lycée ouvertes par le Ministère la  
346 réalité des conséquences de cette réforme.

347

#### 348 **Le SNES et les dossiers régionaux.**

349 La Région a vu son pouvoir renforcé dans le domaine de l'éducation et de  
350 la formation professionnelle ces dernières années. Outre la compétence de  
351 construction, entretien et équipement des lycées, elle a des compétences  
352 partagées avec l'Education nationale de première importance : carte des  
353 formations professionnelles initiale et continue (dont l'apprentissage),  
354 orientation et lutte contre le décrochage scolaire. Cette évolution s'est  
355 d'ailleurs accompagnée d'une inflation de conventions régionales,  
356 présentées aux CA des EPLE - conventions de fonctionnement, convention  
357 ENT Atrium,... - et au CAEN (Conseil académique de l'Education  
358 Nationale).

359 Le SNES-FSU porte la parole des personnels dans toutes les instances, y  
360 compris celles créées récemment tel le CREFOP (Comité régional de  
361 l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle). Lors de la mise  
362 en place du Service Public régional d'Orientation (SPRO), il a rappelé que,  
363 s'il faut veiller à ce que les deux branches du SPO ne s'ignorent pas - celle  
364 destinée aux élèves et étudiants et le SPRO destiné aux actifs -, ces  
365 différents publics n'ont pas les mêmes besoins et doivent trouver une  
366 information gratuite, complète et objective, auprès de professionnels  
367 formés à assurer un conseil et un accompagnement en orientation adaptés  
368 à leurs caractéristiques.

369 La carte des formations est également un enjeu majeur : elle doit permettre  
370 de poursuivre l'objectif d'amélioration de l'accès à une première  
371 qualification et d'élévation du niveau global des qualifications. La logique  
372 sous-tendant cette carte ne doit donc pas viser à la simple  
373 « employabilité » des publics formés, dans un « adéquationisme » étroit et  
374 court-termiste au marché de l'emploi local et même régional.

375 Les chantiers de construction ou de rénovation des lycées ont souvent des  
376 conséquences sur les conditions de travail des collègues, notamment au  
377 moment de la livraison. Le SNES-FSU Aix-Marseille a accompagné  
378 plusieurs lycées dans la période, en s'efforçant de mettre en relation les  
379 acteurs et de faire entendre aux services de la Région les difficultés  
380 rencontrées ou prévisibles dans les établissements.

381 Dans ce contexte, le SNES-FSU, exerce une vigilance de tous les instants.  
382 Dans toutes nos interventions, auprès des interlocuteurs de la Région  
383 comme de l'Education Nationale, nous appelons au respect des  
384 prérogatives de chacun, afin que la Région n'aille pas au-delà des  
385 compétences que la loi lui a concédées, et milite pour que l'éducation, la  
386 formation, y compris professionnelle, aient avant tout une visée  
387 émancipatrice.

388

#### 389 **Le SNES et les GRETA**

390 Sur la période, les GRETA ont subi de nombreux bouleversements suite  
391 aux conséquences législatives de la loi de refondation de l'École, de la  
392 non-application de la loi Warsmann qui devait entraîner leur disparition, et qui  
393 a finalement abouti à la re-création des GRETA. La section académique a  
394 accompagné les collègues des GRETA dans ces évolutions en organisant,  
395 avec les autres syndicats concernés de la FSU, différents stages de  
396 formation afin d'accompagner les personnels au sein des nouvelles  
397 structures administratives mises en place (GIP-FCIP...).

398 Cette période a aussi été marquée par des regroupements de GRETA, le  
399 plus important étant celui de l'aire marseillaise qui a donné naissance au

400 GRETA Marseille-Méditerranée. La section académique, toujours avec ses  
401 partenaires de la FSU, a pu faire valoir ses positions lors des différents  
402 comités de pilotage sur la fusion (elle n'était pas opposée au regroupement  
403 afin de permettre des améliorations dans les conditions de travail et les  
404 rémunérations des personnels) et demeurera vigilante aux conséquences  
405 de la fusion sur les personnels.

406 En 2015, la section académique s'est aussi investie au côté des personnels  
407 de l'antenne Saint-Lazare de Digne pour faire valoir leurs revendications  
408 légitimes face à un déménagement qui continue de faire sentir ses effets  
409 négatifs en terme de conditions de travail.

410

### 411 **Le SNES et la Hors Classe**

412 Conséquence de la dévalorisation salariale qui frappe les métiers de  
413 l'enseignement, l'accès à la Hors Classe est devenu un dossier majeur de  
414 la vie syndicale académique ces dernières années. Au travers de l'étude de  
415 multiples dossiers, d'interventions en commission, d'études statistiques sur  
416 les avis chefs d'établissements et IPR, nous avons réussi à obtenir l'accès  
417 au grade de Hors Classe à de plus en plus de collègues en fin de carrière.

418 En 2015, le nouveau barème que nous avons proposé a été adopté par  
419 l'administration rectorale. Privilégiant encore davantage les personnels en  
420 fin de carrière ou en exercice dans l'Education Prioritaire, ce nouveau  
421 barème a permis de promouvoir 84% des professeurs certifiés au 11<sup>eme</sup>  
422 échelon de l'académie. Quant aux agrégés, dont le barème est examiné à  
423 l'échelon académique et la promotion faite au niveau national, les  
424 interventions de nos élus en CAPA ont permis d'optimiser les barèmes de  
425 presque tous les collègues au 11ème échelon, et ils ont été promus.

426 Afin d'aider au mieux les personnels à préparer leur dossier et à faire valoir  
427 leurs droits pour la Hors Classe nous avons conçu un numéro du journal  
428 académique Spécial Hors Classe que nous diffusons largement.

429 Nous continuerons d'avancer vers notre objectif d'obtention de la Hors  
430 Classe pour toutes les fins de carrières. En 2015, nous avons fait un  
431 nouveau pas dans ce sens.

432

### 433 **Les Retraites**

434 Deux permanenciers « retraites » reçoivent chaque semaine des collègues,  
435 pour les informer sur leurs droits, les aider dans leurs démarches, vérifier  
436 leur RIS (relevé individuel de situation) ou recalculer leur EIG (estimation  
437 indicative globale). Pour mieux répondre aux demandes et aux contraintes  
438 d'emploi du temps, la permanence spéciale « retraites » est passée d'un  
439 jour à deux jours par semaine. Le premier contact se fait en général par  
440 téléphone, et un rendez-vous est proposé pour examiner la situation  
441 personnelle, après envoi des documents par courriel. La permanence  
442 retraite traite en moyenne 5 dossiers par semaine, de la simple information  
443 à l'examen approfondi du dossier, éventuellement avec une intervention  
444 auprès des services du rectorat. Un entretien occupe environ une heure ;  
445 nombreux sont ceux qui repartent dépités de voir la pension qu'ils  
446 percevront après des années passées au service des élèves et de  
447 l'Institution. De fait, pour de nombreux collègues, la perspective du départ  
448 en retraite s'éloigne de jour en jour : retards de carrière ou interruption  
449 (particulièrement pour les femmes), difficultés d'accès à la hors-classe,  
450 augmentation du nombre de trimestres requis pour le taux « plein » à 75%  
451 empêchent de nombreux collègues de partir à l'âge légal, voire les  
452 contraint à demander une prolongation au-delà de la limite d'âge. Ce  
453 dernier cas est devenu de plus en plus fréquent au cours de la période, et  
454 la tâche syndicale en est d'autant plus complexe, puisqu'il s'agit d'obtenir  
455 pour ces collègues la possibilité de rester en poste, alors que nous  
456 revendiquons la retraite à 60 ans.

457

### 458 **Le SNES et les personnels non-titulaires**



459 De janvier 2014 à décembre 2015, notre section académique a poursuivi  
460 sa lutte pour la défense des droits des personnels non titulaires  
461 enseignants, d'orientation, et d'éducation, en formation initiale et continue,  
462 quant à la titularisation et aux conditions d'emploi, en lien avec les  
463 modifications réglementaires des décrets obtenues par le SNES et la FSU.

464 Pour la titularisation, nous avons veillé au maintien des formations de  
465 préparations aux concours internes et réservés, CPIF inclus. Nous avons,  
466 chaque année, lors des stages syndicaux, réunions et relevés des admis et  
467 non admis, alerté le ministère sur la baisse des candidats et suppression  
468 de postes, en nous associant aux travaux préparatoires du SNES national  
469 aux groupes de travail bilans de la loi Sauvadet.

470 Suite à la suppression de la règle du butoir, nous avons également assuré  
471 la vérification des nombreux dossiers de classement des stagiaires ex  
472 contractuels, et déposé les recours en Tribunal Administratif.

473 Parallèlement, dans le cadre des CCP, nous avons annulé la majorité des  
474 licenciements et non renouvellements, mis fin aux vacances, rétabli  
475 l'établissement de contrats correspondant à la durée effective du  
476 remplacement, effectué le suivi des nouveaux CDI, l'avancement d'échelon  
477 des CDI, des MA, et des affectations.

478

### 479 **CHSCT : faire de la santé au travail un enjeu syndical ? Politique ?**

480 Les CHSCT, mis en place en 2012, sont désormais des instances qui  
481 comptent dans le paysage syndical. **Le SNES académique a mis l'accent**  
482 **sur la formation de ses élus et sur les liens à construire entre les**  
483 **niveaux départemental et académique.** Après une période  
484 « d'installation », qui a consisté à se former, à poser le cadre, les CHSCT  
485 sont devenus des lieux dans lesquels s'analyse le travail des personnels de  
486 l'Éducation Nationale. La question des risques psychosociaux, enjeu  
487 majeur en matière de santé au travail pour nos professions, a été au centre  
488 de nos interventions et de nos actions au cours de ces deux dernières  
489 années.

490 Ainsi, en 2013-2014, les élus au CHSCT académique et la section  
491 académique du SNES se sont mobilisés pour obtenir la reconnaissance en  
492 imputabilité au service du suicide de notre collègue Pierre Jaque,  
493 professeur de SIN en STI2D au lycée Artaud : une démarche nouvelle,  
494 complexe et lourde d'enjeux juridiques, financiers et politiques, qu'il a fallu  
495 construire pas à pas. Le travail d'enquête a permis de montrer les  
496 déterminants liés au travail dans ce geste tragique, ainsi que les carences  
497 de l'administration dans l'accompagnement des personnels et les moyens  
498 dévolus à la médecine de prévention. Les militants du SNES ont porté ce  
499 dossier, notamment en commission de réforme, malgré les obstacles et les  
500 blocages parfois, contre l'administration qui a tout fait pour empêcher la  
501 reconnaissance en imputabilité. Ils l'ont porté jusqu'au bout en veillant  
502 toujours à défendre les intérêts des personnels, en veillant toujours à  
503 respecter la mémoire de Pierre Jaque et la volonté de la famille. Depuis  
504 un an, nous avons œuvré pour qu'un groupe d'analyse du travail avec des  
505 chercheurs en clinique de l'activité et des enseignants volontaires soit  
506 constitué afin de conduire une action de prévention des risques  
507 psychosociaux. Les obstacles institutionnels sont nombreux : parvenir à  
508 trouver le financement, mais surtout parvenir à lever les freins et  
509 résistances d'une administration peu encline à mettre en œuvre une  
510 véritable politique de santé au travail visant à supprimer ou à réduire les  
511 causes de la souffrance au travail. En collaboration avec le médecin de  
512 prévention du CHSCT académique, nous avons travaillé à un protocole  
513 « d'alerte suicidaire » qui permettra une plus grande réactivité des services,  
514 un meilleur accompagnement des personnels en détresse et une analyse  
515 des facteurs de risques psychosociaux. Le travail engagé sur les STI2D se  
516 poursuit actuellement par une enquête du CHSCT sur la réforme de la voie  
517 technologique hôtellerie.

518 D'autres axes ont été au cœur de nos travaux, certains sont en cours : les  
519 fusions / restructurations des CIO marseillais, l'entrée dans le métier  
520 d'enseignant.

521 Au cours de cette dernière période, la section académique a été à l'initiative  
522 de stages Santé au travail et RPS, a organisé des journées de travail entre  
523 élus pour réfléchir à l'articulation des CHSCT départementaux et  
524 académique, à l'articulation de ces comités avec les CT et au lien à  
525 construire avec l'action syndicale dans les établissements.

526

### 527 **La formation syndicale**

528 Nous poursuivons notre action volontariste en matière de stages de  
529 formation syndicale en développant notamment les formations de proximité  
530 visant à rapprocher le syndicat des collègues et du lieu de travail. Les  
531 stages sont un format particulièrement pertinent qui permet aux collègues  
532 de mieux connaître leur syndicat. Les retours des collègues sont très  
533 positifs. Nous nous sommes efforcés d'améliorer la communication en  
534 amont pour favoriser la participation mais nous ne sommes pas encore  
535 satisfaits. Outre les stages disciplinaires, les stages catégoriels et les  
536 réunions de formation sur les mutations, nous avons consacré une grande  
537 partie des moyens de la formation syndicale à l'information des collègues  
538 sur les nouveaux décrets statutaires, conformément au mandat que nous  
539 nous étions donnés d'informer la profession et de chercher à la mobiliser.  
540 Les stages relatifs au *management* dans les établissements et à la santé  
541 au travail rencontrent un succès toujours plus grand, comme ceux  
542 organisés à Avignon, Digne et Manosque, démontrant que cette  
543 problématique est au cœur des préoccupations de nos collègues, qui  
544 trouvent à cette occasion parmi les militants les interlocuteurs  
545 expérimentés et reconnus dont ils ont besoin.

546 Les stages organisés sur Collège2016 ont représenté des jalons importants  
547 dans la mobilisation. Citons à titre d'exemples ceux de Tallard et de  
548 l'Argentière-la-Bessée dans les Hautes-Alpes.

549

### 550 **La communication**

551 Sur la période, la communication de la section académique a été marquée  
552 par un recentrage progressif de notre journal académique sur des numéros  
553 spéciaux avec tirage important : carrières, Hors Classe, Mutations Intra, et  
554 des numéros intermédiaires en nombre plus restreint.

555 En ce qui concerne la communication sur les médias hors presse écrite, la  
556 section académique a renforcé son site Web académique  
557 <http://www.aix.snes.edu/>. La fréquentation journalière de celui-ci avoisine,  
558 en 2015, hors vacances scolaires, les 800-1000 visites par jour. A jour,  
559 contenant des ressources interactives (liens hypertextes, vidéos,  
560 calculateur de barème pour les mutations...), le site est devenu un outil de  
561 référence pour nos adhérents.

562 La section académique s'est aussi dotée d'outils sur les réseaux sociaux  
563 (page Facebook, compte Twitter) animée par une équipe de militants  
564 disponibles. Cette implantation permet une grande réactivité à l'actualité et  
565 une diffusion de nos idées et mandats sur des médias où nous n'étions pas  
566 présents auparavant.

567

### 568 **La section des retraités du SNES Aix-Marseille**

569 Depuis plus de deux ans, retraités et futurs retraités sont malmenés. Le  
570 pouvoir d'achat des retraités baisse pour de nombreuses raisons dont : le  
571 recul du 1er avril au 1er octobre pour la revalorisation des retraites basée  
572 sur l'évolution de l'IPC (indice des prix à la consommation) (0,1% ont été  
573 octroyés au 01/10/2015), la suppression de la demi-part pour ceux ou  
574 celles ayant élevé seuls un enfant pendant moins de 5 ans, la fiscalisation  
575 du supplément de retraite des parents de 3 enfants et plus, sans parler de  
576 l'augmentation des dépenses contraintes. Chez les actifs, les retards de  
577 carrière ou les interruptions (particulièrement pour les femmes), les

578 difficultés d'accès à la hors-classe, l'augmentation du nombre de trimestres  
579 requis pour un départ à « taux plein » (= sans décote), le blocage du point  
580 d'indice, entraînent une baisse de pension, tout en obligeant bon nombre  
581 de collègues à partir au delà de l'âge légal. Les dispositions entrées en  
582 vigueur au 1er janvier 2015, bloquant toute nouvelle acquisition de  
583 trimestres en cas de liquidation d'une pension, privent les polypensionnés  
584 d'autant de mois de pension du régime général auxquels ils auraient pu  
585 prétendre tout en continuant leur activité de fonctionnaire. Les pensions du  
586 régime général pâtissent d'ailleurs des mesures sur l'indexation des  
587 salaires portés au compte, sur le gel des retraites complémentaires...

588 Pour toutes ces raisons, le SNES-FSU a agi nationalement et localement  
589 dans l'intersyndicale des retraités, et plus largement avec neuf  
590 organisations de retraités, pour la défense du pouvoir d'achat et du niveau  
591 de vie des personnes retraitées. Des manifestations unitaires menées  
592 depuis le 3 juin 2014 ont conduit au dépôt de plus de 100 000 cartes  
593 pétitions auprès du Président de la République. La mobilisation s'est  
594 poursuivie le 24 novembre, malgré les difficultés résultant des attentats du  
595 13.

596 Les retraités sont conscients que leur action concerne tout autant l'avenir  
597 des pensions de la fonction publique et des retraites en général. Ils  
598 agissent dans le cadre de leur syndicat, le SNES-FSU en prêtant aussi  
599 main forte aux mouvements menés par les actifs.

600

#### 601 **Droits et Libertés à Aix-Marseille**

602 L'activité syndicale de défense des personnels au quotidien intègre cette  
603 dimension. Les commissaires paritaires du SNES agissent dans les CAPA  
604 pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, un égal  
605 accès à la Hors Classe, à la formation, à l'évolution des carrières,  
606 promotion d'échelon et de corps.

607 Le SNES participe régulièrement à toutes les manifestations du  
608 mouvement féministes et en particulier à celle du 08 mars. Le droit à  
609 l'avortement est toujours à défendre, ici et là-bas. Au début des vacances  
610 de Noël 2013, le SNES a été l'initiative du premier rassemblement devant  
611 le Consulat d'Espagne contre le projet de loi Rajoy remettant en cause  
612 l'avortement. De quelques dizaines en décembre, nous étions 3 000 sur le  
613 Vieux-Port en janvier 2014. La loi a été retirée grâce à cette lutte  
614 européenne.

615 La montée des extrêmes religieux, politiques et économiques nous oblige  
616 à être exigeants sur la laïcité et sur les dangers du programme libéral du  
617 FN. Ainsi, plusieurs militant-e-s du SNES se sont impliqués-es dans la  
618 réussite de la Marche Mondiale des Femmes 2015 à Marseille.

619 Nous avons été actifs pour « l'appel unitaire contre les idées contre  
620 l'extrême droite » en novembre 2015.

621 Le SNES avec les collègues des établissements directement concernés  
622 contribue à la régularisation et à la scolarisation de jeunes sans papier en  
623 partenariat avec RESF.

624

625

*Page suivante : rapport financier.*

626 **RAPPORT FINANCIER**  
627 **SNES-FSU Aix-Marseille**  
628 **Septembre 2013 / Août 2015**  
629

630 Ce rapport financier couvre les 2 derniers exercices du 1<sup>er</sup> septembre 2013  
631 au 31 août 2015. Les comptes de l'exercice 2014-2015 sont présentés tels  
632 qu'ils sont connus début décembre, date d'écriture de ce rapport, car ils  
633 n'ont pas encore été clôturés.  
634

635 **Syndicalisation**

636 La syndicalisation, globalement en baisse sur le long terme dans notre  
637 académie comme au niveau national, est sur cet exercice en légère  
638 augmentation (+3,28% de 2012/2013 à 2013/2014 puis -1,93% de  
639 2013/2014 à 2014/2015, soit au global +1,29% de 2012/2013 à  
640 2014/2015).

641 La baisse (-1,93%) du nombre de syndiqués de 2013/2014 à 2014/2015  
642 s'est traduite par une baisse modérée des recettes liées aux cotisations  
643 (seulement -0,54%).  
644

645 **Des dépenses incontournables**

646 Le poste « salaires et charges » est le plus important. Il représente en  
647 général entre 25% et 30% de nos charges de fonctionnement.  
648 L'augmentation observée en 2014-2015 correspond à un rattrapage  
649 salarial.

650 Les élections professionnelles de novembre 2014 pèsent sur nos dépenses  
651 de cet exercice (plus de publications, de frais militants pour les tournées  
652 d'établissement...).

653 Les frais d'affranchissement postaux augmentent chaque année.  
654

655 **Une vigilance de tous les instants sur les dépenses de**  
656 **fonctionnement**

657 Nous avons réussi à faire baisser considérablement les frais de  
658 publications (diminution du nombre de journaux, diminution du nombre de  
659 pages, changement de routeur et d'imprimeur).

660 Un changement de matériel de reprographie devrait nous faire réaliser des  
661 économies sur le poste « fonctionnement du local ».

662 Notre attention constante à limiter nos dépenses ne peut nous conduire à  
663 supprimer trop d'éléments de notre activité syndicale, au risque de perdre  
664 notre raison d'être.

665 La seule voie est la poursuite et l'intensification des efforts pour augmenter  
666 le nombre de nos syndiqués. Nous devons, chacun, dans nos  
667 établissements, nous tourner vers nos collègues non-syndiqués, pour  
668 transformer leur bienveillance et leur confiance en notre organisation en  
669 une démarche d'adhésion.  
670

671 *Trésoriers académiques : Hélène Baldizzone, Clémentine Fardoux*